

## Egalité professionnelle

### Année et périmètre retenus pour le calcul et la publication des indicateurs

Année au titre de laquelle vous transmettez vos indicateurs **2021**  
Vous êtes une **Entreprise**  
Nom de l'entreprise (ou groupe) **A.D.A.P.E.I. de L'ARIEGE**  
Tranche d'effectifs **Plus de 250**

### Période de référence considérée pour le calcul des indicateurs

Période de référence **Année civile**  
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs sur la période de référence **451**

### Niveau de résultat de l'entreprise

Niveau de résultat obtenu l'année 2020 **99**

## Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes par catégorie socioprofessionnelle

	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	50 ans et plus
Cadres (en %)	0,0%	6,6%	-1,7%	0,0%
Employés (en %)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Ouvriers (en %)	95,0%	0,0%	0,6%	0,0%
Techniciens et AM (en %)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

Résultat final en pourcentage (%)  
Population envers laquelle l'écart est favorable

**0**  
**Femme**

**Nombre de points obtenus sur l'indicateur, entre 0 et 40**

**40**

## **Ecart de taux d'augmentations individuelles (hors promotions) entre les femmes et les hommes**

L'indicateur sur les taux d'augmentations individuelles est-il calculable

**Oui**

Cadres (en %)	0,0%
Employés (en %)	1,1%
Ouvriers (en %)	0,0%
Techniciens et AM (en %)	-5,0%

Résultat final en pourcentage (%)  
Population envers laquelle l'écart est favorable

**0,8**  
**Homme**

**Nombre de points obtenus sur l'indicateur, entre 0 et 20**

**20**

Prise en compte des mesures de correction

**Non**

## **Ecart de taux de promotions entre les femmes et les hommes**

L'indicateur sur les taux de promotions est-il calculable

**Oui**

Cadres (en %)	-6,3%
Employés (en %)	1,1%
Ouvriers (en %)	0,0%
Techniciens et AM (en %)	0,0%

Résultat final en pourcentage (%)  
Population envers laquelle l'écart est favorable

**0,1**  
**Homme**

**Nombre de points obtenus sur l'indicateur, entre 0 et 15**

**15**

Prise en compte des mesures de correction

**Non**

## Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé de maternité

L'indicateur est-il calculable	Oui
Résultat final en pourcentage (%)	100
<b>Nombre de points obtenus sur l'indicateur, entre 0 et 15</b>	<b>15</b>

## Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés	5
Sexe des salariés sur-représentés	-
<b>Nombre de points obtenus sur l'indicateur, entre 0 et 10</b>	<b>10</b>

## Niveau de résultat global

<b>Total des points obtenus</b>	<b>100</b>
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
<b>Résultat final sur 100 points</b>	<b>100</b>